

Orientations budgétaires : les remarques du CESER

Le Conseil économique social environnemental régional prend acte des éléments d'Orientations budgétaires préalables au Budget primitif 2014 de la Région tout en formulant plusieurs observations.

Le CESER s'interroge sur la réalité d'un début de reprise économique que la Région prend comme hypothèse de construction d'un budget basé sur un investissement fort d'accompagnement de cette reprise.



Le CESER apprécie néanmoins la volonté de la Région de poursuivre une politique d'investissement à hauteur de 2,85 milliards d'euros sur la période 2011-2016, à même de soutenir l'activité de secteurs durement touchés par la crise et notamment celui du BTP. Il constate simplement que la Région s'approche des limites qu'elle s'est elle-même fixées en terme de gestion financière, dans un moment où ses recettes, déconnectées de ses compétences, stagnent ou diminuent.

Le CESER regrette l'augmentation continue, depuis trois ans, de la taxe sur les certificats d'immatriculation et s'interroge sur son impact face à la diminution du nombre de certificats d'immatriculation.

Avis voté à l'unanimité par 90 votants.

En savoir plus

Copyright : Matthieu Crapart

CESER.paysdelaloire.fr

Conseil économique social environnemental des Pays de la Loire

[Accéder au site »](#)

Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.